



Prolonger les crédits transitoires pour soutenir les investissements des entreprises

Le faible investissement des entreprises actuel ralentit une reprise complète de l'économie et de l'emploi, alors que le programme de cautionnement des crédits de la Confédération a échoué au 31 juillet 2020. Nous proposons de poursuivre celui-ci et de l'adapter afin de stimuler les investissements, notamment chez les PME.

L'épidémie du Covid-19 a durement touché l'économie. La consommation privée s'est relativement bien rétablie en Suisse et sa baisse devrait atteindre 2,5% pour l'année 2020. Par contre, on observe une chute des investissements faits par les entreprises dans les équipements ainsi que dans la recherche et le développement, qui devrait atteindre 13% pour 2020. Cette baisse est due aux incertitudes générales sur l'épidémie en Suisse et dans le monde ainsi que sur son impact sur l'économie, à la lenteur attendue de la reprise des exportations, à la chute des bénéfices des entreprises au printemps 2020 et à leurs difficultés de liquidités. Cette situation touche particulièrement les PME.

Cette baisse des investissements en Suisse ralentit la reprise économique et le retour à l'emploi. Elle a également des conséquences négatives à long terme en limitant le potentiel de production et de croissance.

De nombreuses stratégies sont possibles pour relancer l'économie et ont été adoptées par différents pays: baisse temporaire des impôts, augmentation des rabais fiscaux pour les investissements, soutien étatique à certaines dépenses privées (rénovation des habitations, véhicules électriques, etc.) ou encore grands programmes d'investissement public. Ces mesures augmentent les dépenses de l'Etat ou réduisent ses recettes.

Au contraire, la mesure que nous proposons pour soutenir les investissements des entreprises ne génère pas de coût direct élevé pour l'Etat. Elle consiste à maintenir le programme des crédits transitoires de la Confédération, terminé au 31 juillet 2020, et à l'adapter. Elle ne nécessiterait pas de budget supplémentaire, car le plafond réservé pour le programme n'a pas été épuisé (des crédits ont été octroyés pour 18 milliards sur les 40 du programme échoué).

Notre proposition est de prolonger le programme, jusqu'au 31 juillet 2021 par exemple, et d'autoriser l'utilisation des crédits pour des investissements, qui jusqu'à présent est interdite. Les nouveaux crédits sont cautionnés par la Confédération, mais de manière plus faible qu'auparavant: à 70% jusqu'à la fin 2020, et à 50% en 2021.

Actuellement, les prêts bancaires sont difficiles à obtenir ou onéreux en raison de la situation économique incertaine. La garantie de l'Etat proposée ici permet d'éviter la baisse des crédits et les stimule. Comme les banques assument une part substantielle du risque de crédit (30%, puis 50%), elles sont incitées à n'accorder des prêts que pour des projets viables, mais à un taux d'intérêt plus bas que sans ce programme. Notre proposition équilibre la liberté économique, les risques pour l'Etat et le soutien à l'investissement. Comme ce dernier accélère la reprise économique et les réformes structurelles, il est bien possible que ce programme s'autofinance.